

---

Présidence : Pays-Bas

**SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT  
(477ème séance plénière)**

1. Date : Mardi 18 novembre 2003

Ouverture : 15 heures

Clôture : 16 h 10

2. Présidence : M. J. de Visser

La Présidence a, au nom du Conseil permanent, exprimé ses condoléances à la Turquie à l'occasion des attentats terroristes perpétrés à Istanbul le 15 novembre 2003. La Turquie (PC.DEL/1389/03) a remercié la Présidence.

3. Sujets examinés — Déclarations — Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU PRESIDENT DU COMITE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME DU CONSEIL DE SECURITE DE L'ONU, S.E. L'AMBASSADEUR INOCENCIO F. ARIAS

Président du Comité de lutte contre le terrorisme du Conseil de sécurité de l'ONU (PC.DEL/1376/03/Rev.1), Italie-Union européenne (les pays candidats à l'adhésion, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays associés, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1388/03), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1394/03), Ukraine (également au nom de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie et de la Moldavie), Norvège, Fédération de Russie, Islande, Portugal, Canada, Arménie, Secrétaire général (SEC.GAL/207/03 Restr.), Présidence

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

a) *Questions d'organisation* : Présidence

b) *Communications entre le Président en exercice et le Président géorgien* : Présidence, Géorgie

4. Prochaine séance :

Jeudi 20 novembre 2003 à 10 heures, Neuer Saal